



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 7 novembre 2019
N°863

Gérald DARMANIN félicite les douaniers de Nîmes pour une saisie de 693 kg de cannabis

Le 1^{er} novembre 2019 vers 02h30, les agents de la brigade des douanes de Nîmes en contrôle sur l'autoroute A9 dans le sens Sud-Nord interceptent un poids-lourd avec une remorque frigorifique immatriculé en Espagne et à destination de l'Allemagne et décident de procéder à son contrôle sur une aire de repos.

Le chauffeur, de nationalité néerlandaise, présente les documents couvrant le transport de la marchandise. Une première inspection permet aux agents de constater que la marchandise transportée n'est pas réfrigérée et que le dispositif frigorifique est à l'arrêt. La marchandise est constituée de 30 palettes de bocaux et conserves. Les agents décident d'engager le chien anti-stupéfiants qui marque un vif intérêt pour la rangée centrale de palettes malgré une forte odeur de détergent. Les investigations approfondies du véhicule permettent de découvrir de l'herbe de cannabis au milieu des marchandises.

Afin de procéder à des investigations complémentaires, l'ensemble routier est transféré au siège de la brigade. A l'issue du déchargement, ils découvrent 684,3 kg d'herbe de cannabis et 7,8 kg de résine de cannabis.

Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : « Je félicite les douaniers de Nîmes pour l'efficacité de leurs contrôles qui permet de contrecarrer, à nouveaux, les agissements des réseaux criminels et de les empêcher d'en tirer profit. La lutte contre le trafic de drogue est une priorité du gouvernement dont la douane est un acteur central par sa connaissance du phénomène et la coordination de ses contrôles.»

En 2018, la douane française a saisi 63,9 tonnes de cannabis sur le territoire national.

POUR ALLER PLUS LOIN

L'album photos : <https://www.flickr.com/gp/douane/france/u996uv>
Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN

01 53 18 45 03

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr





Douane

01 57 53 41 03

presse@douane.finances.gouv.fr